

Liberte Politique

/

## Objectif : des centaines d'élèves demandent communication de leur copie d'examen

Article rédigé par *Aude Dugast\** et *Ph. de Saint-Germain\**, le 29 juin 2005

Ceci est notre prochain objectif, en attendant d'éventuels recours devant les tribunaux administratifs des académies concernées. Si des centaines d'élèves demandent communication de leur copie d'examen, notre protestation pourra être entendue afin que cesse toute atteinte à la liberté de conscience par l'Education nationale, ainsi qu'à la rigueur scientifique et à la loi elle-même.

Grâce à votre mobilisation, le scandale du sujet sur l'avortement au Bac de Première L n'a pu être étouffé. De nombreuses dépêches d'agence (AFP, AP), d'articles de presse écrite (Libération, Le Monde, Le Figaro, 20 minutes...) et audiovisuelle en témoignent : 20h de France 2, Canal +, RTL, RMC, LCI, France Info, etc. Mais les réponses dilatoires du ministère à nos lettres du 17 et 24 juin ne peuvent nous satisfaire.

La Fondation de service politique et la Fondation Jérôme-Lejeune demandent donc aux élèves concernés de s'engager à exiger la communication de leur copie, dès publication des résultats, et de nous le faire savoir dès aujourd'hui.

En effet, nous avons besoin de montrer que les élèves de Première L et leurs parents sont scandalisés par l'épreuve qu'on leur a infligée, et qu'ils sont très nombreux.

La démarche est simple, il suffit, après nous avoir prévenu de votre intention, de demander à son centre d'examen communication de sa copie, dès publication des résultats, et quel que soit son résultat :

1/ Contactez sans attendre le maximum

de candidats concernés (enfant, amis, etc.),

2/ Priez-les de s'engager à demander communication

de leur copie de SVT à leur centre d'examen,

quel que soit votre résultat (voir nos ci-dessous),

3/ SURTOUT, demandez-leur SANS ATTENDRE

de nous transmettre leurs nom et adresse.

Cette action est très urgente : plus nous serons nombreux, plus le ministère sera enclin à tenir compte de cette réaction populaire.

La seule et meilleure façon de vérifier que l'Éducation nationale n'a pas pratiqué un corrigé idéologique passe par ce recours démocratique.

\*Aude Dugast,

directrice de la communication de la Fondation Jérôme-Lejeune

\*Philippe de Saint-Germain,

délégué général de la Fondation de service politique

> Votre contact à prévenir : [adugast@fondationlejeune.org](mailto:adugast@fondationlejeune.org)

## NOS CONSEILS POUR DEMANDER SA COPIE

1/ Comment procéder pour consulter sa copie ?

Tout élève a le droit de consulter sa copie et en obtenir une photocopie.

Les informations sont données au verso de la convocation aux épreuves.

Pour cela :

- s'adresser au Chef de centre ou son adjoint,
- être muni de sa convocation, du relevé de notes, et d'une pièce d'identité,
- ne demander que la copie concernée,
- prévoir le coût des photocopies...

On vous objectera peut-être un manque de temps pour ne pas vous donner satisfaction... Il faut alors faire la demande par écrit, à l'intention du Chef de centre et joindre une grande enveloppe libellée à l'adresse du candidat pour recevoir les photocopies (bien souvent pas avant le mois de septembre ou octobre)...

2/ Sans attendre, dès aujourd'hui :

- Adressez-nous avec leur accord le nom des candidats qui demandent leur copie (et un moyen de les contacter) à :

Fondation Jérôme-Lejeune, Aude Dugast : [adugast@fondationlejeune.org](mailto:adugast@fondationlejeune.org)

Tél. : 01 55 42 55 14

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage

>